

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LA
LMRA

Last Minute Risk Analysis



VOLTA

KRUISPUNT VAN ELEKTROTECHNIEK
CARREFOUR DE L'ELECTROTECHNIQUE



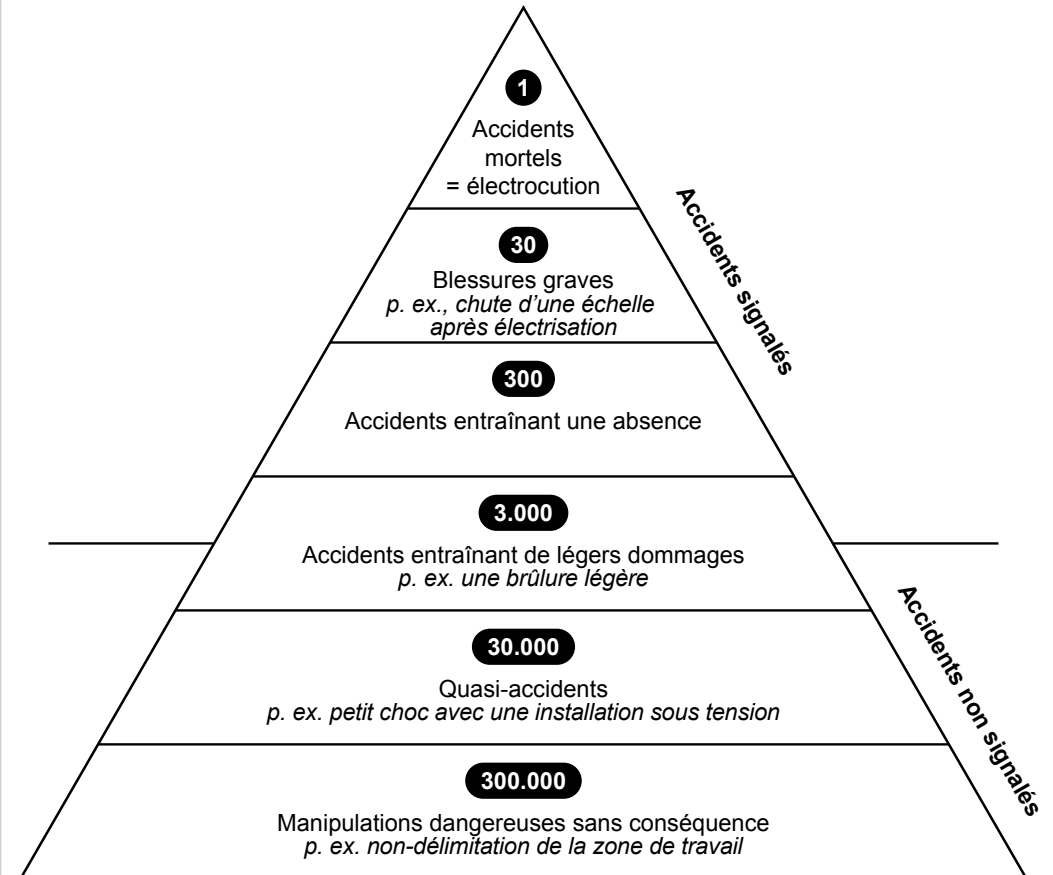
HR-CONNECT

QU'EST-CE QUE LA LMRA ?

Last Minute Risk Analysis

- Il s'agit d'une courte évaluation générale des risques réalisée par la personne qui doit effectuer la tâche.
- Elle ne dure pas plus d'une minute et ne nécessite pas de remplir des documents. Il s'agit d'un procédé mental. Cela doit devenir un automatisme avant de commencer les travaux.
- Elle fonctionne de manière proactive et est effectuée :
 - avant le début d'un nouveau travail ou d'une nouvelle tâche,
 - après une interruption du travail,
 - lors d'un changement des conditions de travail,
 - dans le cadre de travaux de routine.

PYRAMIDE DE SÉCURITÉ



LMRA

1. PRÉPARATION

2. PRÉSENTATION

POURQUOI EST-IL IMPORTANT DE JUGER SOI-MÊME LES RISQUES SUR UN CHANTIER ?

- Les risques sont évalués AVANT le début des travaux de façon à éviter les accidents.
- Avant le début d'une nouvelle tâche, après l'interruption d'un travail, lors d'un changement des conditions de travail et dans le cadre de travaux de routine, les risques sont évalués au dernier moment et des mesures sont éventuellement prises pour effectuer les tâches de manière sécurisée.
- Cette LMRA ne prend pas plus qu'une minute et peut donc être réalisée à chaque fois.

COMMENT CELA SE PASSE-T-IL POUR LE MOMENT ?

Question ouverte

POURQUOI L'ENVIRONNEMENT DOIT-IL ÊTRE ÉVALUÉ AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX ? (VOIR ÉGALEMENT CARTE LMRA)

A CONNAISSANCES/INFORMATIONS :

- **ÉTAPE 1 :** De quelles connaissances et informations ai-je besoin pour réaliser la mission ou la tâche en toute sécurité ?
- **ÉTAPE 2 :** Évaluez les connaissances et les informations dont vous devez disposer. Demandez de l'aide le cas échéant.

B CONDITIONS POUR GARANTIR UN TRAVAIL EN TOUTE SÉCURITÉ

- **ÉTAPE 1 :** Définissez les conditions nécessaires pour réaliser la mission ou la tâche en toute sécurité.

- **ÉTAPE 2 :** Assurez-vous que les conditions nécessaires sont respectées. Apportez des corrections le cas échéant. Et réalisez une nouvelle évaluation ! Demandez de l'aide si nécessaire.

C RISQUES

- **ÉTAPE 1 :** Quels risques sont (restent) présents pendant les travaux ?
- **ÉTAPE 2 :** S'il reste encore des risques, déterminez les mesures adaptées pour les supprimer ou les limiter. Prenez les mesures nécessaires. Demandez de l'aide le cas échéant.

En cas de doute : arrêtez tout et consultez le dirigeant.

QUELS SONT LES DANGERS LES PLUS COURANTS ET QUELLES SONT LES SOLUTIONS QUE VOUS POUVEZ PROPOSER PERSONNELLEMENT ?

- Si les informations disponibles sur les tâches sont insuffisantes
» consultez votre dirigeant.
- S'il reste un risque de chute d'objets après l'application d'EPC (équipements de protection collective)
» portez un casque.
- S'il y a des risques d'électrocution/électrisation
» coupez la tension dans le champ d'action (voir également les Huit règles d'or).
- Contrôlez vos outils ou EPI après les travaux. S'ils ne sont pas en bon état
» remplacez-les à temps et fournissez des EPI supplémentaires.
- ...

3. INTRODUCTION

Contribution personnelle

4. SUPPORT VISUEL

Activité

5. DISCUSSION

QUELLES SITUATIONS DANGEREUSES AVEZ-VOUS OBSERVÉ DANS LA COURTE VIDÉO ?

- Une chute de haut en raison de la mauvaise utilisation d'une échelle.
- Un risque d'incendie.
- Un danger de trébuchement.
- Le fait de s'attraper à des pièces en rotation.
- Du désordre.
- Un danger de chute à cause d'un trou non délimité.
- Une électrocution/électrification.

COMMENT POUVEZ-VOUS ÉVITER CES SITUATIONS ?

Garantissez une grosse prise de conscience en matière de sécurité. Établissez une procédure pour la réalisation d'une analyse des risques. Utilisez l'instrument de travail adapté de la bonne manière. (Voir également la formation : « Travail en hauteur ».)

DOIT-ON TOUJOURS RÉALISER UNE LMRA ?

La réalisation d'une LMRA n'est pas obligatoire. Il s'agit plutôt d'un réflexe de sécurisation avant le début de travaux.

EN TANT QUE CLIENT, COMMENT RÉAGIRIEZ-VOUS SI UN ACCIDENT SE PRODUISAIT ?

Question ouverte

COMMENT RÉAGIRAIT L'EMPLOYEUR ?

Question ouverte

COMMENT RÉAGIRIEZ-VOUS PERSONNELLEMENT ?

Question ouverte

6. EXERCICE

QUELLES SITUATIONS DANGEREUSES POUVEZ-VOUS RETROUVER DANS LES EXEMPLES ?

Pensez à une tâche récente ou future et utilisez la carte pour y appliquer la LMRA.

Activité

7. CONCLUSION

QUELS CHANGEMENTS METTREZ-VOUS EN ŒUVRE À L'ISSUE DE CETTE MINI-FORMATION ?

Question ouverte

QU'AVIEZ-VOUS OUBLIÉ ? QU'AVEZ-VOUS APPRIS ?

Question ouverte

À QUOI ALLEZ-VOUS FAIRE PARTICULIÈREMENT ATTENTION ?

Question ouverte

EN TANT QU'ÉQUIPE, SUR QUEL POINT DEVONS-NOUS NOUS CONCENTRER PARTICULIÈREMENT ? LISTE DE CONTRÔLE ?

Question ouverte

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

VOLTA A ÉTABLI UNE LISTE GÉNÉRALE POUR APPLIQUER LA LMRA SOUS LA FORME D'UNE CARTE D'EXEMPLE DE LMRA

Cette liste n'est pas contraignante ou fixée par la loi et vous pouvez bien sûr également l'adapter, la compléter, la simplifier.

LMRA

A Connaissances/Informations

ÉTAPE 1 : De quelles connaissances et informations ai-je besoin pour réaliser la mission ou la tâche en toute sécurité ?

- Je connais ma tâche ? OUI NON
- Je sais quels EPI je dois porter ? OUI NON
- Je connais le contenu des instructions de travail/ de la TRA/du permis de travail ? OUI NON
- Connait-on l'endroit où je travaille ? OUI NON
- Je sais où se trouvent les douches d'urgence, les extincteurs et les lieux de rassemblement et je connais le chemin à suivre en cas d'évacuation ? OUI NON
- ... ? OUI NON

ÉTAPE 2 : Évaluez les connaissances et les informations dont vous devez disposer. Demandez de l'aide le cas échéant.

Le travail ne peut commencer que lorsque vous avez répondu « oui » à toutes les questions du groupe A - étape 1.

En cas de doute : arrêtez tout et consultez votre dirigeant !

B Conditions pour un travail en toute sécurité

ÉTAPE 1 : Définissez les conditions nécessaires pour réaliser la mission ou la tâche en toute sécurité.

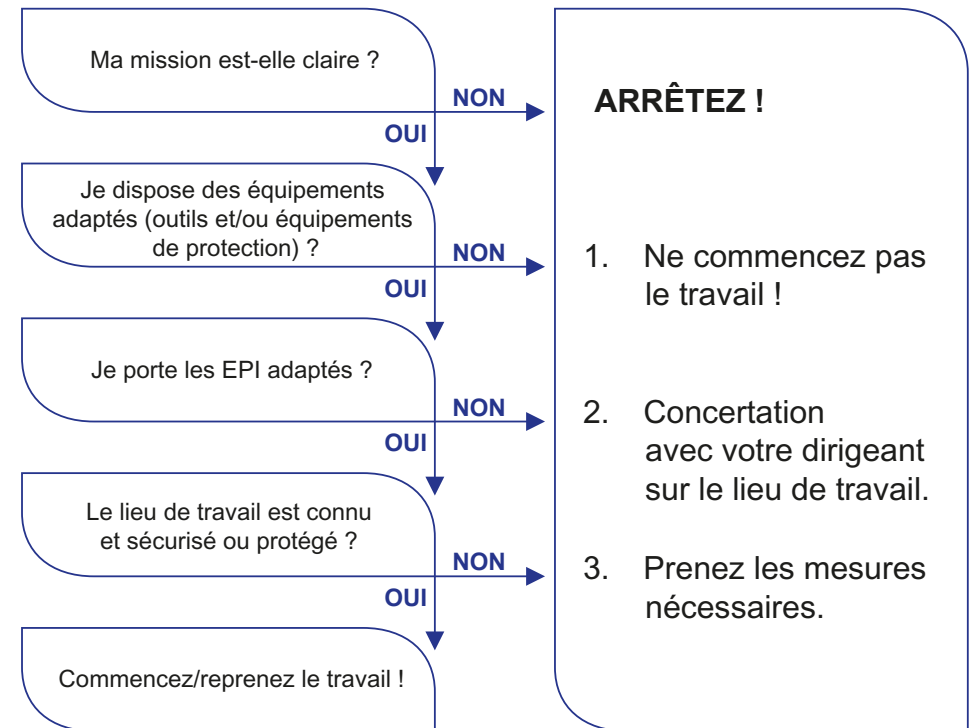
- Mon lieu de travail est-il rangé ? OUI NON
- Mes EPI offrent-ils une protection suffisante ? OUI NON
- Les conditions climatiques sont-elles adaptées ? OUI NON
- Je dispose des bons équipements de travail ? OUI NON
- Mon outil est-il en bon état ? OUI NON
- Mon lieu de travail est-il suffisamment éclairé ? OUI NON
- La partie de l'installation est-elle sécurisée ? OUI NON
- Ma zone de travail est-elle délimitée ? OUI NON
- ... OUI NON

ÉTAPE 2 : Assurez-vous que les conditions nécessaires sont respectées. Apportez des corrections le cas échéant. Et réalisez une nouvelle évaluation ! Demandez de l'aide le cas échéant.

Le travail ne peut commencer que lorsque vous avez répondu « OUI » à toutes les questions du groupe B - étape 1.

En cas de doute : arrêtez tout et consultez votre dirigeant !

AUTRE EXEMPLE



SOUCIEZ-VOUS DE VOTRE PROPRE SÉCURITÉ ! APPLIQUEZ LA LMRA



Design : www.mageleant.be